



Caisse d'allocations familiales du Var



caf.fr Mon compte



Caf Mon compte



3230

#LaCafÀVosCôtés !

1 - Offre de service à destination des allocataires

Découvrez le guide des prestations 2021 !

Pour retrouver l'ensemble des prestations familiales et sociales des Caf, avec leurs montants 2021, les conditions et les démarches, consultez le [Guide](#) !

Cette année, l'édition comprend **3 nouveautés** : le service des pensions alimentaires, l'allocation journalière du proche aidant et l'allocation forfaitaire en cas de décès d'un enfant.

En raison du contexte sanitaire, le magazine papier de mai ne sera pas livré à nos partenaires locaux habituels

#Toujours disponibles



Retrouvez sur les pages locales du caf.fr, www.var.caf.fr, le [guide du nouvel allocataires](#), ainsi que le [guide des aides aux familles](#) (aides individuelles).

Prime d'activité, Rsa, allocation aux adultes handicapés (Aah), aide au logement : alignement des trimestres de déclarations de ressources

Les allocataires qui bénéficient de plusieurs prestations trimestrielles, peuvent avoir un décalage entre le trimestre de droit de l'aide au logement et le trimestre de droit d'une autre prestation (Rsa, Prime d'activité, Allocation Adulte Handicapé). L'alignement trimestriel met en cohérence les trimestres de droit pour l'ensemble des publics concernés.

Cette opération permet ainsi de stabiliser le montant des prestations versées sur une période de 3 mois et de faciliter les démarches des allocataires qui doivent déclarer trimestriellement leurs ressources.

L'opération d'alignement des trimestres n'interviendra qu'une seule fois pour chaque allocataire et sera réalisée en 2 vagues en mai et en juin selon la trimestrialité de l'autre prestation concernée.

Dans le Var : plus de 35 000 allocataires varois sont concernés par cet alignement des droits de l'allocation logement.

DU NOUVEAU
POUR LES AIDES
PERSONNELLES
AU LOGEMENT



Etudiants : c'est le moment de déclarer si vous conservez votre logement cet été

Chaque année, de nombreux étudiants oublient de déclarer à la Caf si ils conservent leur logement pendant l'été et s'aperçoivent, en septembre, qu'ils ne perçoivent plus les aides au logement.

Pour continuer à percevoir sans interruption l'aide au logement étudiant dont ils bénéficient, **les étudiants doivent avertir la Caf qu'ils conservent leur logement pendant l'été**. Passé ce délai, sans information de leur part, la Caf interrompra les versements à compter des prestations du mois de juillet payées en août.

Pour faire cette démarche, rendez-vous dans leur Espace personnel Mon Compte du caff.fr ou sur l'appli Caf-Mon Compte.

Vous avez des questions sur les évolutions des aides personnelles au logement ? Pour aider les étudiants à trouver rapidement des réponses, n'hésitez pas à consulter la page dédiée du caff.fr "[Etudiant ou alternant ? Tout comprendre sur l'évolution des aides au logement](#)"

#Agenda : les prochains RDV pour les bailleurs



Le rdv des propriétaires pour locations étudiantes, le 5 juin de 9h à 12h

Vous êtes propriétaire d'une location étudiante? Participez au forum « Le rdv des propriétaires pour locations étudiantes », le samedi 5 juin 2021 de 9h à 12h, au sein de la Maison de l'Etudiant et de l'Information Jeunesse (MDEIJ) de Toulon.

Pour plus d'informations, contacter la MDEIJ de Toulon au 04 83 16 65 20.

Déclaration des revenus de l'année 2020

Pour percevoir leurs prestations Caf, **les allocataires doivent déclarer leurs revenus aux Impôts, même s'ils n'ont aucun revenu ou s'ils ne sont pas imposables**.

Les informations recueillies permettront à la Caf de recalculer automatiquement les droits en janvier 2022 et d'actualiser le montant des prestations au plus près de la situation des allocataires.

En cas de première déclaration : retrouvez toutes les informations utiles sur la [page dédiée "Puis-je déclarer en ligne pour ma première déclaration de revenus ?"](#) sur impots.gouv.fr

Les allocataires ont **jusqu'au 8 juin pour faire leur déclaration en ligne**. La date limite de dépôt des déclarations de revenus "papier" est quant à elle fixée au jeudi 20 mai 2021. Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.impots.gouv.fr

Attention : dans la déclaration aux Impôts, les aides de la Caf n'ont pas à être intégrées.

CMG Structures : l'attestation fiscale disponible

Comme chaque année, les allocataires qui recourent à une association, une entreprise ou une micro-crèche pour faire garder leur enfant(s) vont recevoir **l'attestation fiscale de la Caf qui mentionne le montant des dépenses de garde qu'ils doivent déclarer aux impôts**.

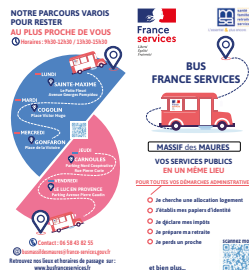
Comment récupérer l'attestation fiscale auprès de la Caf ? L'attestation fiscale concernant les dépenses de garde est disponible dans l'espace personnel "Mon Compte" du caff.fr, rubrique suivre mes démarches > courriers / courriels, ainsi que sur l'application Caf-Mon Compte.

Les services publics près de chez vous grâce au bus itinérant du territoire du massif des Maures

Depuis le 3 mai dernier, un "Bus France services" circule dans différentes communes du Cœur du Var et du Golfe de St-Tropez (Sainte-Maxime, Cogolin, Gonfaron, Carnoules et Le Luc), pour accompagner les usagers dans leurs démarches administratives du quotidien.

Fruit d'un partenariat étroit et inédit entre l'État, la MSA Provence Azur, la CPAM du Var, le Conseil Départemental 83, la Banque des territoires, la Carsat Sud-Est, La Poste, Pôle Emploi, la DGFIP la CAF du Var, ce dispositif itinérant permet, en un même lieu de favoriser l'accès aux droits et de lutter contre l'isolement géographique, les difficultés de mobilité et la fracture numérique des populations éloignées des services publics classiques.

Pour en savoir plus, retrouvez le dépliant d'information [ici](#).



A savoir : la CAF du Var a participé à hauteur de 60 000 euros à la mise en place du Bus France services.

1jeune1solution : lancement du simulateur d'aides à destination des jeunes

Dans le cadre de France relance, le plan 1jeune1solution met à disposition un simulateur en ligne d'aides afin de renforcer le recours aux aides en direction des jeunes, en leur simplifiant les démarches.

Ce simulateur permet aux jeunes (étudiants, alternants, en formation, salariés ou en recherche d'emploi) de trouver en quelques clics les aides auxquelles ils sont éligibles selon leur profil, dans des domaines variés (bourses, logement, santé, culture, insertion...). Le tout en 5 minutes chrono.

Avant de démarrer le simulateur, il est nécessaire de se munir de ses ressources et, le cas échéant, de celles de ses parents, puis de renseigner un formulaire (informations personnelles, situation actuelle...). En fonction des réponses, une liste d'aides s'affiche ; chacune renvoyant vers le service en ligne dédié.

Une plateforme solidarité numérique

Les acteurs de l'inclusion numérique, avec le soutien de l'Etat, ont mis en place un service de professionnels pour accompagner les usagers dans la réalisation de leurs démarches numériques du quotidien.

Solidarité numérique : 01 70 772 372 (appel non surtaxé) ouvert du lundi au vendredi de 9 à 18H



La plateforme d'aide pour vos besoins numériques du quotidien

Appelez-nous au **01 70 772 372**

appel non surtaxé partiel en France



Vous avez 5 minutes devant vous ?

Faites la simulation et découvrez les aides auxquelles vous avez droit sur :

1jeune1solution.gouv.fr

- Culture
- Emploi
- Logement
- Permis de conduire
- Santé

Important : ces professionnels peuvent aider des usagers à faire leurs demandes sur le caf fr mais ils ne sont pas en mesure de répondre sur le dossier personnel Caf des allocataires ou sur l'éligibilité à une aide de la Caf.

Aides financières individuelles : participez à notre enquête

Soucieuse d'améliorer la qualité de service qui est rendue aux familles mais également d'associer les partenaires qui les accompagnent dans une démarche d'amélioration continue, la CAF du Var lance en mai 2021 une enquête autour de ses aides financières individuelles.

Cette enquête vise à :

- mieux connaître le profil des familles bénéficiaires (parcours, difficultés) accompagnées par nos partenaires dans leurs démarches quotidiennes ou d'urgence ;
- faire remonter les éventuelles difficultés de saisine et améliorations possibles ;
- mesurer les effets des différents dispositifs d'accompagnement ;
- expliquer les freins vis-à-vis de ces dispositifs pour comprendre les potentielles raisons de non-recours.



La CAF du Var vous invite à participer à cette enquête en complétant le formulaire en ligne, [ICI](#). Il ne vous faudra que quelques minutes pour répondre à ce questionnaire et votre contribution est importante.

#A savoir

Le 1er challenge innovation Caf&co s'est clôturé vendredi 14 mai 2021

Nous vous remercions pour votre participation.

Vos propositions nous serviront à améliorer les services qui vous sont dédiés, et à mettre en place des actions et des outils afin de faciliter vos démarches et nos échanges.



Un futur pôle ressources départemental

Sous l'égide du schéma départemental des Services aux familles, en partenariat étroit avec bon nombre de ses signataires (Préfecture, ARS PACA, MDPH, etc...), mais également avec de nombreux acteurs associatifs, la CAF a lancé les travaux visant à **l'émergence d'un pôle ressources départemental destiné à l'inclusion des publics en situation de handicap**.

Outre la mise en place de nouvelles offres de services destinées tant aux usagers qu'aux professionnels, ce futur pôle ressources pourra faciliter la compréhension et le recours par les familles des dispositifs existants, dans une logique de parcours et d'articulation entre acteurs accompagnant les familles.

#Infos pratiques

Inclusion handicap

Si vous avez des questions

Pour toutes précisions, vous pouvez contacter :

Lina Buscail, Conseillère Inclusion Handicap

✉ inclusionhandicap-caf83@caf83.caf.fr / 06 60 53 77 59

La campagne FILOUÉ 2021 est lancée

Cette campagne annuelle permet de faire remonter à la Cnaf, de façon totalement anonymisée, les informations sur le public qui fréquente les établissements d'accueil dans le but de **mieux piloter et évaluer la politique d'accueil du jeune enfant**.

Objectifs :



Mieux **connaître les profils et caractéristiques** des publics accueillis dans les Eaje.



Evaluer l'ensemble de la **politique d'accueil** mise en oeuvre.

De mai à août, les **établissements d'accueils du jeune enfant bénéficiaires de la Psu** devront faire remonter l'extraction demandée via un webservice simplifié.

La participation à cette enquête est **obligatoire dans le cadre de la convention d'objectifs et de financement qui vous lie à nous**. Si vous rencontrez des difficultés, merci de contacter Jean-Paul Scuma (jean-paul.scuma@caftoulon.cnafmail.fr). Les modalités d'extraction et de remontée vous seront transmises prochainement.

#Infos pratiques

Petite Enfance

Si vous avez des questions

Pour toutes précisions, vous pouvez contacter :

Jean Paul Scuma, Conseiller Petite Enfance

✉ jean-paul.scuma@caftoulon.cnafmail.fr / 📞 04 83 42 00 76

Label « crèche A Vocation d'Insertion Professionnelle » : vous êtes un gestionnaire d'Eaje ? Pensez à l'appel à candidatures AVIP !

La Covid-19 a fragilisé non seulement les familles qui étaient déjà défavorisées avant la crise sanitaire, mais aussi les catégories intermédiaires ou moyennes aujourd'hui confrontées au chômage partiel.

Pouvoir bénéficier d'un accueil en crèche pour leur(s) enfant(s) permet aux parents demandeurs d'emploi de réaliser des démarches de retour vers l'emploi : formaliser un projet professionnel, rédiger un CV, se rendre à des entretiens d'embauche, accéder à une formation, signer un contrat de travail.

Les crèches labellisées à vocation d'insertion professionnelle (AVIP) travaillent en étroite collaboration avec les agences Pôle Emploi et les services du Département, qui leur orientent des parents en insertion professionnelle.

Dans le Var, les crèches Avip bénéficient du soutien financier du Conseil départemental et de la Caf : co-financement du berceau, poste de coordonnateur.

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter l'[appel à candidatures](#), ouvert tout au long de l'année !



#Infos pratiques

var.caf.fr

Retrouvez plus d'informations et les dossiers sur le caf.fr : [ici](#)

Contact :

Marjorie Ensel, Chargée de mission Petite Enfance et insertion socio professionnelle

✉ marjorie.ensel@caftoulon.cnafmail.fr / 📞 06 11 55 02 80

Web Citoyen : un programme pour former les Promeneurs du Net

Pour aider les professionnels de terrain à **faire face aux risques de dérives liés aux mauvais usages numériques des jeunes notamment sur les réseaux sociaux**, la Cnaf lance la formation « Web citoyen » entièrement dédiée aux acteurs du réseau « Promeneurs du Net ».



ASKORIA CLEMI



Formation
Web citoyen



Le cycle de formation proposé aux « Promeneurs du Net » se compose de deux modules :

- ▶ Le module de sensibilisation qui propose une première acculturation aux thématiques de la formation. Les inscriptions aux sessions 8, 9, 10 et 11 du module de sensibilisation programmées de mai à juillet 2021 sont désormais ouvertes !
- ▶ La formation de formateurs qui vise à préparer le déploiement des modules d'approfondissement à partir de juin 2021 (ouverture des inscriptions à partir du 17 mai).

Toutes les [informations](#) (programme, déroulé, calendrier...) sont disponibles sur le site national Promeneurs du Net.

Lancement de la campagne des prévisionnels actualisés de juin

À compter du 1er juillet, vous devrez actualiser vos données financières et d'activité pour 2021 afin de nous permettre de calculer vos droits à la prestation de service.

Les périodes à déclarer sont :

- ▶ Les données réelles du 1er janvier au 30 juin 2021 ;
- ▶ Les données prévisionnelles du 1er juillet au 31 décembre 2021.

L'appel des prévisionnels actualisés de juin sera donc prochainement lancé par la CAF du Var.



DERNIERS JOURS

Prestations de service : déclaration des données 2020

Vous êtes invités à transmettre au plus vite vos **déclarations de données définitives de l'année 2020 relatives au fonctionnement de votre ou vos structures**. Ces éléments nous permettront de procéder à la régularisation du montant de vos prestations de service.

Pour éviter tout aller/retour sur votre dossier et vous accompagner au mieux dans la complétude de votre déclaration, nous vous invitons à bien suivre les consignes contenues dans les plaquettes " Aide à la complétude de votre déclaration de données 2020 ".

Vous retrouverez l'ensemble des supports d'information dans l'espace Partenaires du caf.fr (rubrique [vous êtes un partenaires d'action sociale / les prestations de service](#), avec les différents formulaires de déclaration.

#Infos pratiques

Formulaires

Retrouvez tous les formulaires dans l'espace Partenaires, [ici](#)

Pour toutes précisions, vous pouvez contacter :

Service des Aides Financières d'Action Sociale

✉ gestionnaire_conseil_action_sociale.caftoulon@caf.cnafmail.fr

Avec VACAF, la Caf facilite le droit aux vacances des familles

Chaque année, les familles allocataires répondant aux critères d'attribution votés par le Conseil d'Administration de la Caf du Var peuvent bénéficier d'aides pour leurs vacances.

L'aide aux vacances familiales (AVF) leur permet ainsi de bénéficier **jusqu'à 65 % de réduction sur le coût de leur séjour** dans la limite de 350 euros par personne. Pour les familles percevant l'Aeeh ou l'Aah, 5% de réduction supplémentaires sont octroyés.



Les familles peuvent bénéficier **de 3 à 9 jours (de 2 nuitées à 8 nuitées)**, en France métropolitaine, dans un centre de vacances familial labellisé VACAF.

Les familles allocataires, qui remplissent les conditions d'attribution, sont invitées à faire leur réservation directement sur le site www.vacaf.org.

Elles n'ont **aucune démarche** à effectuer auprès de la Caf.

Pour plus d'informations, consultez toute les conditions d'éligibilité [ici](#) sur le caf.fr.

Réseau Passerelles : parce que les vacances sont un droit pour tous

Le Réseau Passerelles propose chaque été, des **séjours familiaux de répit, combinant une offre de logement adapté et un espace d'accueil et de prise en charge de leur enfant**, par une équipe professionnelle, sur leur lieu de séjour.

Cette équipe composée d'un éducateur spécialisé et d'animateurs est à la disposition de la famille tout au long du séjour pour :

- ▶ assurer un accueil de l'enfant handicapé ou de l'ensemble de la fratrie, du lundi au vendredi, de 9h à 18h, au sein du club enfants ou dans un espace dédié, en fonction des besoins,
- ▶ accompagner la famille, si besoin et à la demande, dans des activités extérieures (plage, randonnée, visite...),
- ▶ apporter une aide dans la vie quotidienne (aide aux levers et couchers, prise en charge des enfants sur le temps du repas, garde des enfants en soirée dans l'hébergement...).



Dans le cadre de sa politique vacances, la **CAF du Var prend intégralement à charge la rémunération du Réseau Passerelles : soit un surcoût de 1250€ par semaine par famille**, lié aux temps de préparation et mobilisation du personnel, sur place.

Pour en savoir plus, rendez-vous [ici](#), sur la page dédiée du caf.fr.

Plateforme nationale allo parents

Pour accompagner les parents dans cette période difficile, qui met à l'épreuve l'organisation de la vie familiale, **la plateforme téléphonique Allô Parents en crise mobilisée dès le premier confinement est toujours d'actualité.**

Portée par la Fnepe (l'école des parents), cette plateforme est joignable au numéro vert 0805 382 300, du lundi au samedi, sans interruption de 10h à 21h. Des professionnels accompagnent les parents sur toutes les questions liées à la parentalité et à la famille.

Le logo de la Fédération nationale des Écoles des parents et des éducateurs (FNEPE) est visible en haut à gauche. Le texte principal est 'ALLO, PARENTS EN CRISE' en lettres capitales, suivi d'un bouton 'N°Vert 0 805 382 300'. En dessous, il est écrit 'PARENTS, JEUNES ET PROFESSIONNELS EN CRISE BESOIN DE PARLER ?'. Une section 'Appelez nos psychologues et professionnels de la parentalité.' est suivie d'un bouton 'APPELEZ LA FNEPE ET SON RÉSEAU'. Le service est disponible 'Du lundi au samedi, 10h-21h' et est un 'Appel anonyme et échanges confidentiels, service et appel gratuits.' En bas, il y a une note de la FNEPE et une liste de partenaires : 'Avec le soutien de' suivi de logos de la CAF, de la Région PACA, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, de la Région Île-de-France, de la Région Occitanie, de la Région Nouvelle-Aquitaine, de la Région Normandie, de la Région Pays de la Loire, de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, de la Région Hauts-de-France, de la Région Grand Est, de la Région Bourgogne-Franche-Comté, de la Région Bretagne, de la Région Centre-Val de Loire, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, de la Région Île-de-France, de la Région Occitanie, de la Région Nouvelle-Aquitaine, de la Région Normandie, de la Région Pays de la Loire, de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, de la Région Hauts-de-France, de la Région Grand Est, de la Région Bourgogne-Franche-Comté, de la Région Bretagne, de la Région Centre-Val de Loire.



Un nouvel outil pédagogique : l'escape game

La FOL 83 vous propose **2 animations éducatives et ludiques** à organiser dans vos structures autour du harcèlement/cyberharcèlement et des théories du complot.



Ces deux animations s'adressent aux élèves et jeunes à partir de 11 ans inscrits dans les Accueils collectifs de mineurs, établissements scolaires, structures d'accueil de jeunes et d'adolescents (centres sociaux, clubs de prévention, etc...)

En parallèle, 2 formations sont proposées aux animateurs ou aux éducateurs, les mardis 1er juin 2021 et 5 octobre 2021, pour leur permettre de mettre en place l'animation sur les théories du complot en toute autonomie. Vous pouvez d'ores et déjà vous préinscrire [ici](#).

Pour en savoir plus, rendez-vous [ici](#).

Le site de l'Espace R est en ligne

Le site de la ressourcerie à destinations des structures jeunes du département, www.espace-r.fr, **est désormais ouvert ! L'Espace R, met à votre disposition de manière gratuite une importante quantité de matériel sportif et non sportif sportif et non sportif** (montagne, aquatique et nautique, collectif, de raquette, ou bien évènementiel et pédagogique).



Les utilisateurs de l'Espace R peuvent également avoir accès à un espace de coworking, d'atelier ou de formation, dans lesquels la détente et la convivialité au service du travail seront les maîtres mots.

Les "Régul'actions" de l'animation de Léo Lagrange Méditerranée

Dans le cadre de son appel à projets "Innovation & engagement enfance - jeunesse" de la CAF du Var, **Léo Lagrange Méditerranée vous propose des rendez-vous virtuels :**

- ▶ pour échanger entre professionnels de l'animation sur les situations vécues en ACM autour de la gestion des émotions et des troubles du comportement des des 6-14 ans.
- ▶ pour mieux comprendre les mécanismes liés aux états émotionnels du cerveau humain et les pistes à mettre en place dans vos structures de loisirs.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Mme Laurie CENTELLES : laurie.centelles@leolagrange.org - 07 62 20 31 78.

La Science en scène : un projet de Planète Sciences Méditerranée

Planète Sciences Méditerranée propose un projet "la Science en scène" qui consiste à la découverte des métiers des sciences et des sujets d'études à travers la réalisation de vidéos pour un public jeune de 12 à 17 ans sur tout le Var.

Le projet s'adresse à des structures type accueils ados, salles des jeunes, accueils jeunes.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Mme Emeline GONNEAU : emeline.gonneau@planete-sciences.org - 04 94 94 29 81.